

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à "L'Yonne Républicaine", le samedi 22 novembre 1986, notamment sur la situation de l'emploi et la cohabitation.

QUESTION.- Vous présiderez à Auxerre la commémoration de la mort de Paul Bert. Mais de quel homme souhaitez-vous honorer la mémoire ? Le scientifique, le républicain, le laïque ou le colonial ?

- LE PRESIDENT.- Avouez que ce serait une étrange manière de commémorer le centenaire de la mort d'un homme que de découper sa personnalité ou que d'en occulter un aspect important ! Paul Bert avait des pôles d'intérêts divers, une intelligence riche et variée et il a accompli une oeuvre multiple : c'est tout cela qui fait sa grandeur. Si l'histoire a retenu essentiellement l'oeuvre du ministre de l'instruction publique, celle du scientifique ou du gestionnaire de l'Annam et du Tonkin n'est pas dénuée d'intérêt. Disons cependant que j'irai à Auxerre en pensant d'abord au républicain et au promoteur de l'école laïque.\

QUESTION.- Depuis plusieurs mois, vous semblez privilégier vos déplacements dans les régions de France pour évoquer certains grands dossiers. A Caylus, il s'agissait des choix sur la défense nationale, à Montpellier de la recherche scientifique et de la santé. Quel sens particulier voulez-vous donner à votre visite dans l'Yonne ?

- LE PRESIDENT.- Je ne planifie pas mes déplacements à ce point ! A Caylus, j'ai voulu me rendre compte par moi-même des capacités de la Force d'action rapide, de la même manière que je rends visite régulièrement, comme chef des armées, à des unités militaires. J'en ai profité pour fixer publiquement les orientations de la stratégie de la France, à l'occasion du débat sur la préparation de la loi de programmation militaire. C'était une opportunité, qui s'est révélée finalement fort utile.

- Pour le reste, je ne fais que répondre à des invitations. A Montpellier, le député-maire, Georges Frêche, m'avait invité à inaugurer le salon Euromédecine. A Auxerre, le député-maire, M. Soisson, m'invite à participer à la commémoration du centenaire de la mort de Paul Bert. Tout cela ne relève pas d'une campagne, mais de ma volonté de rester au contact des Français, de leurs élus, de leurs problèmes.\

QUESTION.- La décentralisation et la régionalisation ont connu un développement important entre 1981 et 1986. N'avez-vous pas le sentiment qu'un coup d'arrêt a été donné à ces mouvements ?

- LE PRESIDENT.- L'oeuvre de décentralisation - du moins dans sa dimension législative et réglementaire - a été entreprise dès 1981 et s'est achevée pour l'essentiel en 1984. Il est normal qu'après un mouvement de réforme d'une telle ampleur, vienne le temps de la "digestion" de cette réforme. Elle doit entrer dans les faits, en profondeur. Viendra ensuite le temps des ajustements et des corrections. Je remarque simplement que personne aujourd'hui ne remet en cause cette réforme, surtout pas ceux qui l'avaient combattue...\

QUESTION.- Les Français, dans leur majorité, sont satisfaits de la coexistence d'un Président de la République socialiste et d'un Premier ministre libéral. Mais le clivage droite - gauche demeure très ancré dans l'opinion. Comment analysez-vous ce paradoxe ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas un paradoxe. Ce que vous appelez le clivage droite - gauche ne fait que traduire la différence entre les forces de conservation et les forces de progrès. C'est une

... que traduisent la différence entre les forces de conservation et les forces de progrès. La coexistence est une réalité historique permanente quels que soient les vocables. En même temps, les Français souhaitent que nos institutions fonctionnent. Voilà pourquoi ils apprécient la coexistence, qui n'est que la stricte application de la Constitution dans une situation politique nouvelle.

- QUESTION.- Peut-on considérer que votre visite est une projection "sur le terrain" de cette coexistence dans la mesure où vous serez accueilli à Auxerre par Jean-Pierre Soisson, ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing et vice-président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, avec à ses côtés Henri Nallet, votre ancien ministre de l'agriculture et député socialiste.

- LE PRESIDENT.- On croirait, à vous entendre, que c'est la première fois que je rends visite à des responsables politiques qui ne partagent pas les options qui sont miennes ou que l'Yonne est le seul département où des hommes aux convictions opposées coexistent ! Président de tous les Français, je me suis toujours efforcé de n'exclure personne et de dialoguer avec tous ceux que la démocratie me désigne.\

QUESTION.- L'action contre le chômage est du ressort du gouvernement. Quel est votre sentiment actuel sur ce dossier que vous avez toujours considéré comme prioritaire ?

- LE PRESIDENT.- Mon sentiment est que rien dans la situation actuelle de l'emploi ne permet de penser que la lutte contre le chômage pourrait cesser d'être la priorité absolue de l'action des pouvoirs publics. Aucun responsable en tout cas ne saurait se satisfaire des résultats actuels.\

QUESTION.- Y a-t-il un nouvel équilibre des pouvoirs entre l'Elysée et Matignon du fait de la "coexistence" ? Cet équilibre est-il stable ou soumis à une lutte permanente ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas souhaité cette situation politique, on s'en doute. Je la vis et je la gère. J'ai voulu éviter une crise dont le pays aurait souffert. J'agis en conséquence. Un Président et une majorité parlementaire élus sur des options différentes cela oblige chacun à observer la loi commune avec scrupule.

- QUESTION.- Des "philosophies différentes" entre le Président de la République et le gouvernement entraînent forcément des "arbitrages" sur certains dossiers. C'est le cas en matière de défense ou sur l'Europe. N'y a-t-il pas un risque que, du fait de la situation politique au sommet de l'Etat, l'évolution de certains d'entre eux soit bloquée ?

- LE PRESIDENT.- Si, comme vous le dites, le jeu était bloqué, c'est que les intérêts personnels l'emporteraient sur les intérêts de la France. Je ne saurais l'admettre. Cela dit, les grandes orientations de la défense et de la diplomatie de la France sont celles que j'ai définies ou poursuivies depuis cinq ans et demi. Elles n'ont pas changé depuis le 16 mars `1986`. En de telles matières, il n'y a pas, il ne peut y avoir de blocage.\

QUESTION.- En matière de lutte contre le terrorisme, vous avez récemment rappelé que le gouvernement a la responsabilité de la sécurité publique mais qu'il vous appartient d'intervenir si des décisions mettent en jeu la politique extérieure de la France. En ce cas, approuvez-vous la stratégie du gouvernement qui a abouti à la libération de quatre de nos otages au Liban ? Approuvez-vous, en particulier, son attitude vis-à-vis de la Syrie et le rapprochement de la France et de l'Iran ?

- LE PRESIDENT.- A l'égard de la Syrie, je me suis déjà exprimé à diverses reprises, notamment à Damas lors de ma visite d'Etat il y a deux ans, et plus récemment, à Francfort, quand le problème du terrorisme a été en débat au niveau européen. Quant à l'amélioration des rapports franco-iraniens, je l'avais souhaitée dès avant le 16 mars `1986` et le gouvernement de Laurent Fabius l'avait entreprise. Visiblement l'Iran reçoit avec plus de faveur l'ouverture actuelle. A quel prix ? Le prix trop fort serait la négation de nos amitiés avec les pays arabes ou je ne sais quelle complaisance avec les preneurs d'otages et les agissements terroristes. L'Iran ne peut pas y songer.\